

Réunion du 28 novembre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Vincent DEBES

**N° CP/2016/577 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier
- 1221
Proposition d'avis du Département sur le programme
d'aménagement du projet de la ZAC « Les Vergers de St
Michel » à Reichstett et proposition d'accord sur les accès et
infrastructures concernant la voirie départementale**

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- émet un avis favorable sur le parti d'aménagement proposé par l'Eurométropole de Strasbourg pour les RD37 et RD63 dans le cadre du dossier d'aménagement de la ZAC « Les Vergers de St Michel » à Reichstett ;

- demande la prise en compte des prescriptions techniques liées aux incidences sur le trafic et la sécurité des usagers des routes départementales RD37 et RD63 :

. la configuration du « carrefour nord » entre la RD63 et la RD37 ;

. l'aménagement du carrefour de la nouvelle voie structurante est-ouest de la ZAC avec la RD37 qui devra prendre en compte les normes actuelles en matière de déplacement des personnes à mobilité réduite et de déplacement en modes doux ;

- la création d'un nouvel accès à l'est depuis la RD63 (hors agglomération) qui nécessite une attention particulière afin d'assurer la sécurité des usagers, la fluidité du trafic ainsi que la continuité des cheminements en « modes doux » existants et en projet.

- donne son accord à l'incorporation dans le domaine public départemental des aménagements réalisés sur son emprise ;

- donne son accord au financement par l'Eurométropole de Strasbourg ou le concessionnaire de la ZAC des travaux d'aménagement de ces voies.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20161128-lmc1106289-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 01/12/16